

Le maintien et le retour à l'emploi après 50 ans



Depuis plusieurs années le taux d'activité des seniors progresse du fait du vieillissement de la population en âge de travailler et de leur présence plus importante sur le marché du travail.

L'allongement des carrières s'est traduit par un plus grand nombre de seniors en emploi puisque la majorité d'entre eux occupe déjà un contrat à durée indéterminée. Le chômage des seniors s'accroît également mais reste inférieur à celui des autres classes d'âge.

Cependant, l'analyse des pratiques d'embauches et des ruptures de contrat de travail met en évidence des problématiques spécifiques des travailleurs âgés.

Les seniors sont davantage présents sur le marché du travail mais les contrats proposés à l'embauche sont plus souvent précaires et de courte durée. Cette précarisation de l'emploi accentue les difficultés de maintien dans

l'emploi des seniors car ils sont confrontés plus que les autres travailleurs au développement des contrats à durée déterminée. Cette instabilité peut contribuer à maintenir les salariés dans des situations de précarité récurrentes se traduisant par de fortes proportions de chômeurs de très longue durée.

Concernant les sorties des travailleurs de 50 ans et plus, les ruptures de contrat de travail sont moins fréquentes par rapport aux autres travailleurs, néanmoins les seniors sont les plus concernés par les licenciements économiques.

Le retour à l'emploi des seniors s'avère plus difficile dans certains secteurs qui semblent réticents à les embaucher. En cas de recherche d'emploi, un grand nombre de seniors est souvent positionné sur des métiers peu recruteurs de salariés en fin de carrière ou sur des métiers très exposés à la précarité de l'emploi.

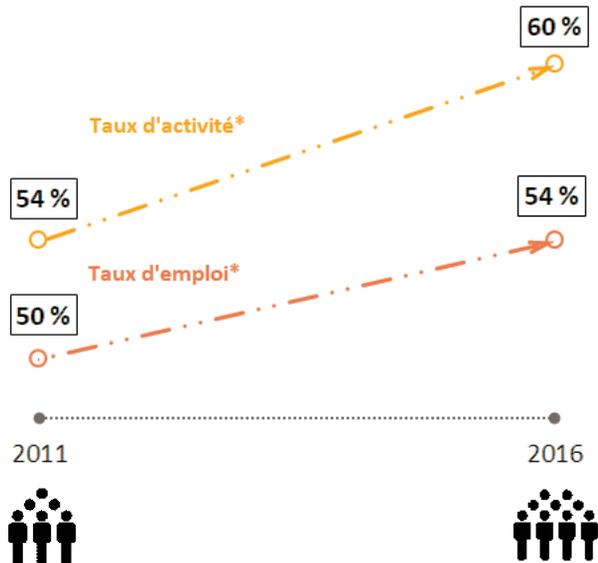
HAUSSE DU TAUX D'ACTIVITÉ : IMPACTS SUR L'EMPLOI DES SENIOR	4
LES SENIORS SONT DAVANTAGE ACTIFS	4
LE TAUX D'ACTIVITÉ DES SENIORS DÉCROÎT RAPIDEMENT À PARTIR DE 59 ANS	4
LA HAUSSE DU TAUX D'ACTIVITÉ DES SENIORS S'EST TRADUITE PAR UN PLUS GRAND NOMBRE DE SENIORS EN EMPLOI ET....	5
...DAVANTAGE DE MOUVEMENTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL	5
L'EMPLOI DES SENIORS SE PRÉCARISE	6
LES SENIORS EN EMPLOI SONT POUR LA MAJORITÉ EN CDI.....	6
... MAIS CEUX NOUVELLEMENT EMBAUCHÉS OCCUPENT SOUVENT DES CONTRATS PRÉCAIRES ET DE COURTE DURÉE	6
POUR QUELS MOTIFS LES SENIORS PERDENT-ILS LEUR EMPLOI ?	7
LES RUPTURES DE CONTRAT SONT MOINS FRÉQUENTES	7
MAIS ILS SONT PARTICULIÈREMENT EXPOSÉS AUX LICENCIEMENTS.....	7
UN PIC DE LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES AVANT L'ÂGE DE LA RETRAITE.....	8
LES SENIORS SONT PEU CONCERNÉS PAR LES RUPTURES CONVENTIONNELLES	8
DES LICENCIEMENTS NOMBREUX DANS QUELQUES SECTEURS INDUSTRIELS	9
UNE PROPORTION DE SENIORS AU CHÔMAGE PLUS FAIBLE MAIS UNE SITUATION QUI DURE	9
UNE PART DE SENIORS AU CHÔMAGE MOINS ÉLEVÉE	9
LE CHÔMAGE DES SENIORS AUGMENTE EN CAS DE RECU DE L'ACTIVITÉ ET SE RÉSORBE PLUS LENTEMENT EN CAS DE REPRISE	10
LES SENIORS DAVANTAGE EXPOSÉS À DE LONGUES PÉRIODES DE CHÔMAGE	10
DES SECTEURS ONT UNE FAIBLE PROPENSION À RECRUTER DES SALARIÉS EN FIN DE CARRIÈRE	11
LES MÉTIERS RECHERCHÉS PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI SENIORS	12

HAUSSE DU TAUX D'ACTIVITÉ : IMPACTS SUR L'EMPLOI DES SENIORS

Les seniors sont davantage actifs

Source : Insee-Recensement de la population

► Taux d'emploi et d'activité des 50 ans et plus (en % de la population totale de cette tranche d'âge)



* Définition

Taux d'activité :
Part de la population en emploi ou à la recherche d'un emploi dans la population totale.

Taux d'emploi :
Part de la population en emploi dans la population totale.

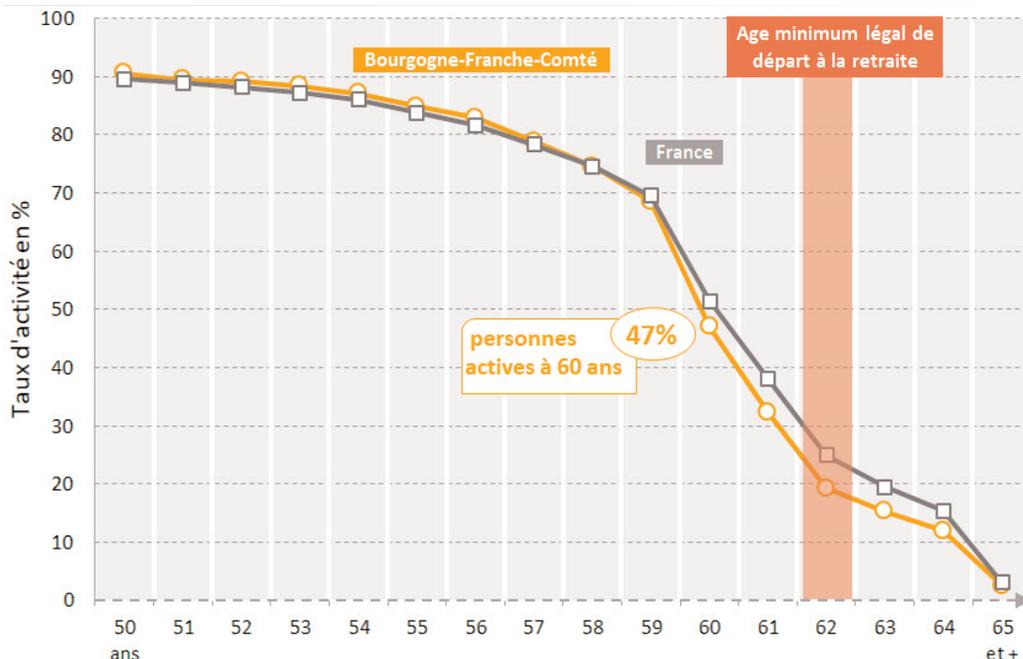
Principaux faits marquants de la période :

- **Viellissement de la population** en âge de travailler
- Présence plus importante des seniors sur le marché du travail en grande partie liée aux **réformes des retraites** (2010 et 2014) qui ont repoussé l'âge légal de départ à la retraite et mis fin aux dispositifs de préretraite
- **Diminution de l'activité économique** (PIB régional en volume : -1,7 % entre 2011 et 2015 contre 2,7 % en France métropolitaine)
- **Baisse de l'emploi salarié** du secteur privé (-3,3 % contre 0,8 % national)

Le taux d'activité des seniors décroît rapidement à partir de 59 ans

Source : Insee-Recensement de la population

► Taux d'activité des 50 ans et plus en 2016 (en % de la population totale par âge détaillé)



60 %

des seniors de la région sont en activité (en emploi ou au chômage)



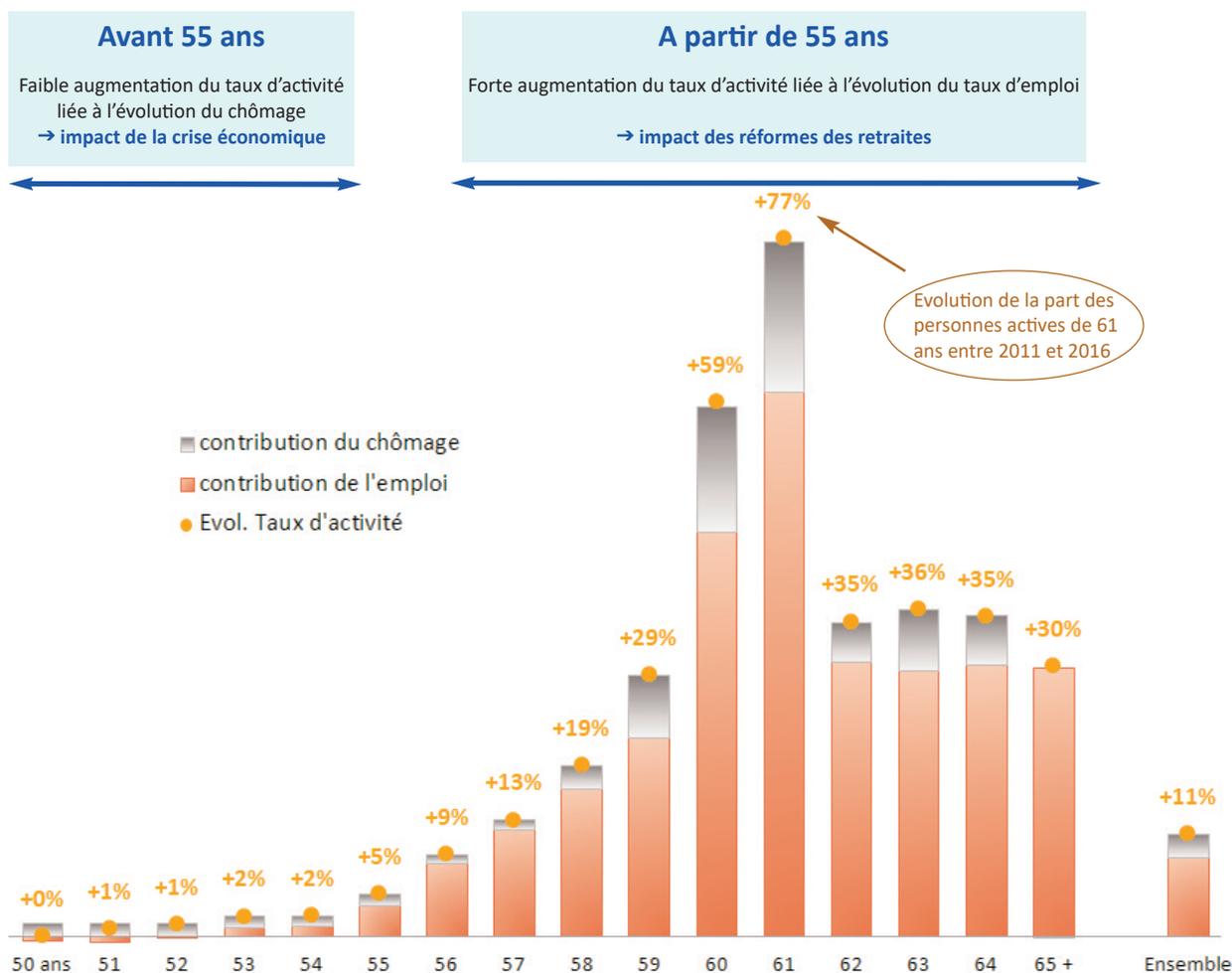
Ce que l'on retient

- L'activité décroît rapidement à partir de 59 ans, avant l'âge minimum de départ à la retraite.
- A 60 ans, moins d'un senior sur deux est encore présent sur le marché du travail.
- La proportion de seniors actifs diminue à mesure que les personnes se rapprochent de l'âge d'ouverture des droits à la retraite et celui permettant de recevoir une retraite à taux plein.
- Comparé à la moyenne française, les seniors de la région sont moins souvent actifs.

La hausse du taux d'activité des seniors s'est traduite par un plus grand nombre de seniors en emploi et...

Source : Insee-Recensement de la population

► Contribution de l'emploi et du chômage à l'évolution du taux d'activité des 50 ans et plus entre 2011 et 2016

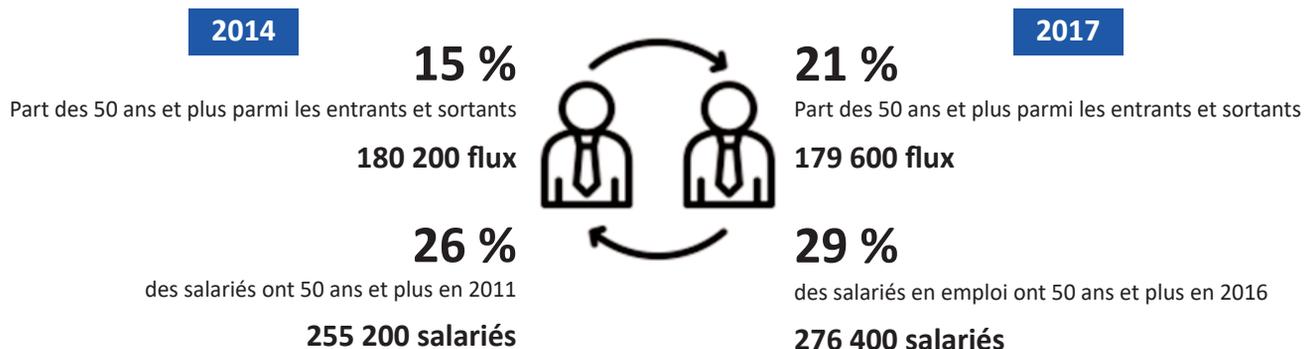


... davantage de mouvements sur le marché du travail

Source : Dares-MMO / Insee-Recensement de la population
Champ Dares-MMO : entreprises de 10 salariés et plus hors intérim, secteur privé hors agriculture

► Part des seniors parmi les flux de main d'oeuvre* des établissements

*** Définition**
Flux de main d'oeuvre :
Entrées et départs de salariés (ici sans compter les départs à la retraite) des établissements.



i Ce que l'on retient

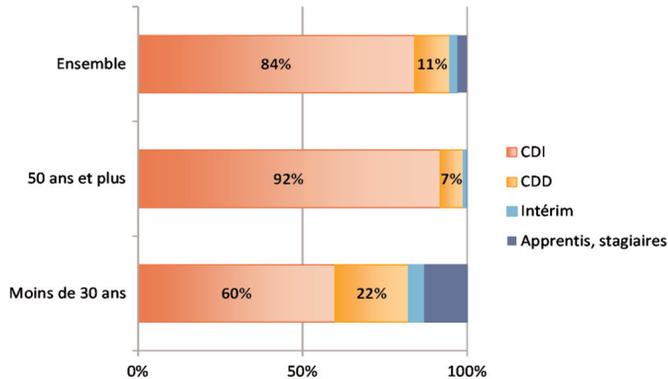
- La mobilité professionnelle des seniors s'est accrue mais la part des seniors dans les mouvements de main d'oeuvre reste inférieure à la part qu'ils représentent dans l'emploi.

L'EMPLOI DES SENIORS SE PRÉCARISE

Les seniors en emploi sont pour la majorité en CDI ...

Source : Insee-Recensement de la population

► Répartition des types de contrats parmi les salariés en 2016



92 %

des salariés de 50 ans et plus en CDI

... mais ceux nouvellement embauchés occupent souvent des contrats précaires et de courte durée

Source : Dares-MMO, calculs SESE
Champ : embauches de 10 salariés et plus hors intérim, secteur privé hors agriculture

► Part des CDD (en % des embauches) et part des CDD < 1 mois parmi ceux arrivés à terme, par classe d'âge et niveau de qualification* des salariés

*** Définition**

La notion de qualification des personnes a été établie à partir de la catégorie socio-professionnelle du salarié, le niveau de diplôme n'étant pas disponible dans la source.

La notion de qualifié/pas qualifié a été définie selon la méthode établie par Olivier Chardon (pour en savoir plus <https://www.insee.fr/fr/statistiques>)

Seniors

- 90 %**
Embauchés en CDD

+ 4 pts
2011 - 2017
- 89 %**
CDD < 1 mois parmi les contrats arrivés à terme

+ 7 pts
2011 - 2017
- 85 %**
personnes qualifiées* embauchées en CDD

85 %
CDD < 1 mois parmi les contrats arrivés à terme des personnes qualifiées
- 94 %**
personnes peu qualifiées* embauchées en CDD

90 %
CDD < 1 mois parmi les contrats arrivés à terme des personnes non qualifiées



Moins de 30 ans

- 85 %**
Embauchés en CDD

- 1 pt
2011 - 2017
- 76 %**
CDD < 1 mois parmi les contrats arrivés à terme

- 1 pt
2011 - 2017
- 81 %**
personnes qualifiées* embauchées en CDD

73 %
CDD < 1 mois parmi les contrats arrivés à terme des personnes qualifiées
- 88 %**
personnes peu qualifiées* embauchées en CDD

78 %
CDD < 1 mois parmi les contrats arrivés à terme des personnes non qualifiées



Ce que l'on retient

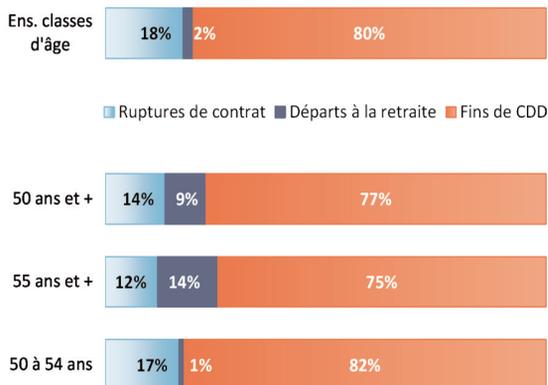
- Les seniors sont confrontés plus que les autres travailleurs au développement de l'emploi à durée limitée : multiplication des contrats à durée déterminée (CDD) et raccourcissement de leur durée.
- Les contrats précaires sont plus présents chez les personnes peu qualifiées.

POUR QUELS MOTIFS LES SENIORS PERDENT-ILS LEUR EMPLOI ?

Des ruptures de contrat de travail moins fréquentes ...

Source : Dares-MMO, calculs SESE
 Champ : entreprises de 10 salariés et plus hors intérim, secteur privé hors agriculture

Les motifs de sorties des salariés en 2017



14 %

des départs de salariés de 50 ans et plus sont survenues suite à une rupture de contrat



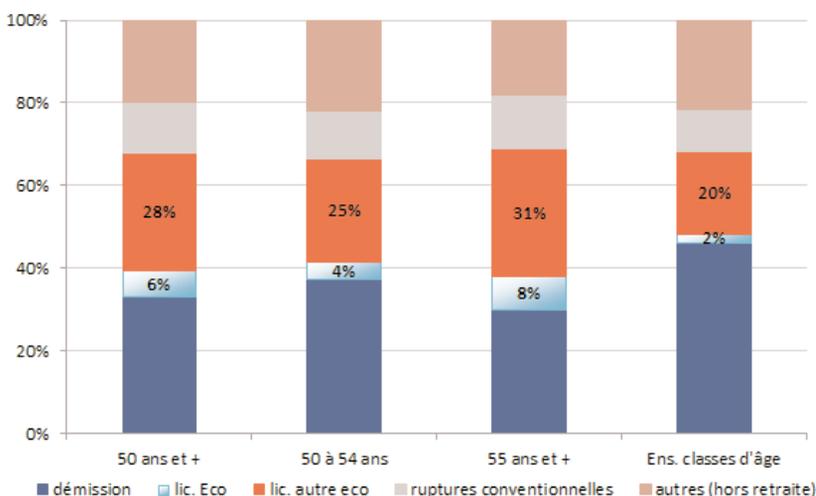
Ce que l'on retient

- Les ruptures de contrat sont moins fréquentes par rapport aux autres travailleurs.
- Les fins de contrats à durée déterminée constituent le principal motif de sorties des salariés de 50 ans et plus.

... mais ils sont particulièrement exposés aux licenciements

Source : Dares-MMO, calculs SESE
 Champ : entreprises de 10 salariés et plus hors intérim, secteur privé hors agriculture

Rupture de contrat de travail des salariés en 2017 (hors fins de CDD et hors départs à la retraite), par classe d'âge



34 %

des ruptures de contrat de travail des salariés de 50 ans et plus sont survenues suite à un licenciement



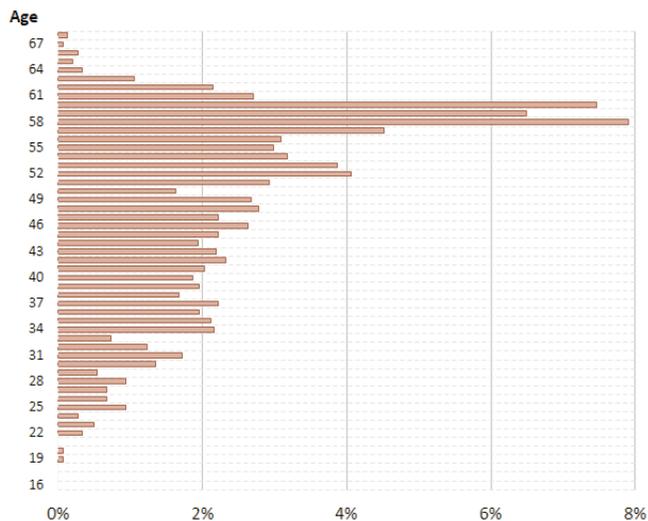
Ce que l'on retient

- Les licenciements (économiques ou non économiques) représentent un motif plus fréquent de rupture de contrat pour les salariés de 50 ans et plus par rapport aux autres classes d'âge.
- Le poids des licenciements économiques est plus fort pour les seniors mais il a fortement baissé par rapport à 2009.

Un pic de licenciements économiques avant l'âge de la retraite

Source : Dares-MMO, calculs SESE
 Champ : entreprises de 10 salariés et plus hors intérim, secteur privé hors agriculture

► Répartition par âge des licenciés économiques en 2017 (en %)

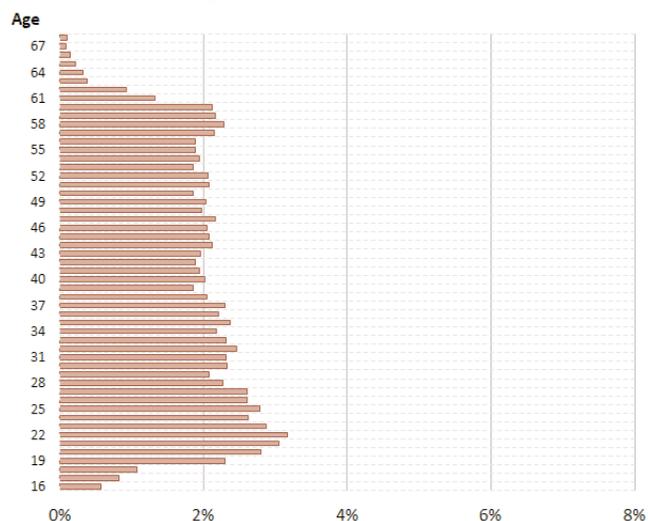


26 %

des personnes licenciées pour un motif économique avaient entre 57 et 60 ans

→ pourcentage supérieur au poids que représente cette tranche d'âge dans l'emploi (8 %)

► Répartition par âge des licenciés non économiques en 2017 (en %)



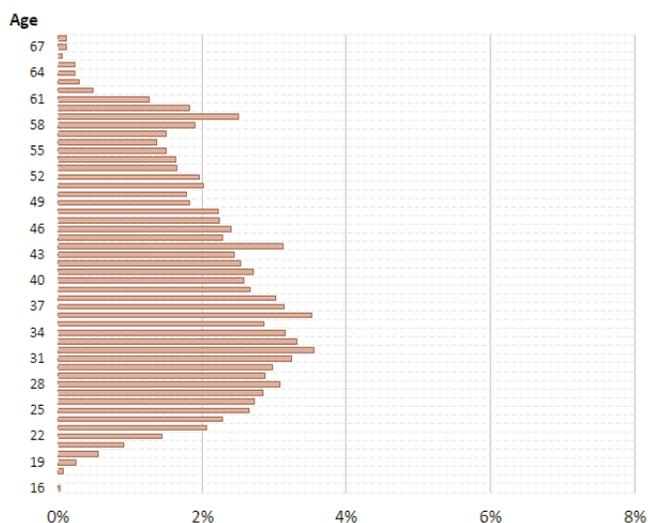
9 %

des personnes licenciées pour un motif autre qu'économique avaient entre 57 et 60 ans

→ pourcentage légèrement supérieur au poids que représente cette tranche d'âge dans l'emploi (8 %)

Les seniors sont peu concernés par les ruptures conventionnelles

► Répartition par âge des personnes ayant signé une rupture conventionnelle en 2017 (en %)



8 %

des personnes ayant signé une rupture conventionnelle avaient entre 57 et 60 ans

→ pourcentage équivalent au poids que représente cette tranche d'âge dans l'emploi (8 %)

Des licenciements nombreux dans quelques secteurs industriels

Source : Dares-MMO, calculs SESE
 Champ : entreprises de 10 salariés et plus hors intérim, secteur privé hors agriculture

► Sorties d'activité des salariés de 50 ans et plus suite à un licenciement en 2017, par secteur d'activité

Part des licenciements parmi les départs de salariés de 50 ans et plus (hors départs à la retraite)	Caractéristiques des mouvements de main d'oeuvre des salariés de 50 ans et plus
<ul style="list-style-type: none">  Matériel de transport 61 %  Machine - Equipement 55 %  Chimie - Industrie pharmaceutique 49 %  Métallurgie 47 %  Plastique - Caoutchouc 45 % 	<p>Faible taux d'embauche : < 3 % Part CDI à l'embauche très élevée : 54 % Fort taux départ à la retraite : > 2 %</p>
<ul style="list-style-type: none">  Construction 36 %  Commerce - Négoce - Distribution 33 % 	



Ce que l'on retient

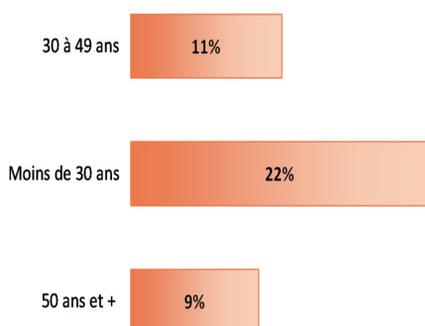
- Les **sorties d'activité des seniors** suite à un licenciement ont été **nombreuses dans quelques secteurs industriels** comme la fabrication de matériel de transport, la fabrication de machine et d'équipements, la métallurgie. Le recul de l'emploi dans ces secteurs s'est traduit par des licenciements dont une partie ont concerné les salariés de 50 ans et plus.

► UNE PROPORTION DE SENIORS AU CHÔMAGE PLUS FAIBLE MAIS UNE SITUATION QUI DURE

Une part de seniors au chômage moins élevée

Source : Insee-Recensement de la population

► Part des personnes se déclarant au chômage dans la population active en 2016



9 %

des seniors actifs se déclarent au chômage

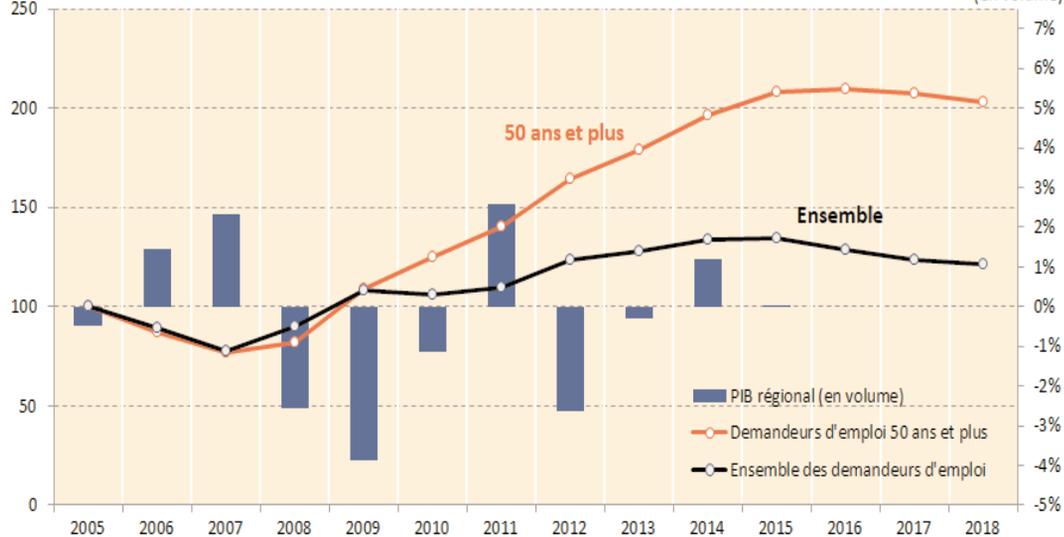
Le chômage des seniors augmente en période de recul de l'activité et se résorbe plus lentement en période de reprise

Source : DARES-Pôle emploi STMT / Insee - Comptes régionaux

► Evolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A* et du PIB régional

Evolution du nombre d'inscrits en catégorie A
indice base 100 décembre 2005

Evolution du PIB régional
(en volume)



* Définition

Catégorie d'inscription :
Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi au cours du mois.



35 070

seniors sans activité à la recherche active d'emploi en décembre 2018



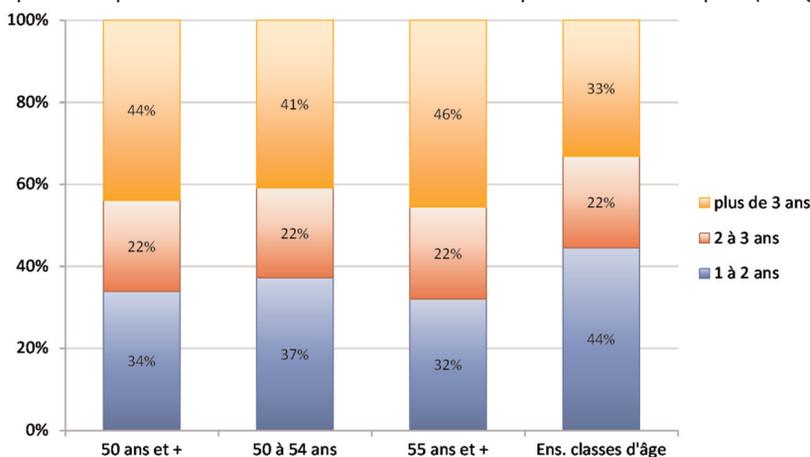
Ce que l'on retient

- À partir de 2008 l'évolution de la **demande d'emploi des seniors augmente fortement** en partie liée à la crise économique qui a entraîné une hausse importante du nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories d'âges confondues.
- Contrairement aux autres classes d'âge, la **hausse de la demande d'emploi des seniors est continue** jusqu'en 2016 et **semble dépendre de la législation des retraites**. La suppression de la dispense de recherche d'emploi (DRE) dont ils bénéficiaient avant 2012 a généré un surcroît de chômage puisqu'ils sont depuis cette date comptabilisés en recherche active d'emploi.

Les seniors davantage exposés à de longues périodes de chômage

Source : Dares-Pôle emploi STMT, calculs SESE

► Répartition par ancienneté des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus (catégorie ABC*) au 4ème trimestre 2018



* Définition

Catégorie d'inscription :
Catégorie ABC : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, exerçant une activité réduite (plus ou moins 78 heures) au cours du mois.



36 900 personnes

demandeurs d'emploi de 50 ans et plus inscrits depuis plus d'un an



Ce que l'on retient

- Les difficultés des seniors à sortir du chômage se traduisent par une **forte proportion de chômeurs de très longue durée**, en particulier au-delà de 55 ans.

Des secteurs ont une faible propension à recruter des salariés en fin de carrière

Source : Dares-MMO, calculs SESE / Acoff - Urssaf
 Champ Dares-MMO : entreprises de 10 salariés et plus hors intérim, secteur privé hors agriculture
 Champ Acoff - Urssaf : entreprises de 1 salarié et plus hors intérim, secteur privé hors agriculture

► Evolution du taux d'embauche* et part des seniors parmi les embauches en 2017



89 000 salariés de 50 ans et plus embauchés
21 % des recrutements
10 % embauches en CDI

* Définition

Taux d'embauche :
 Nombre des recrutements de l'année rapporté aux effectifs totaux moyens de l'année et multiplié par 100.



Ce que l'on retient

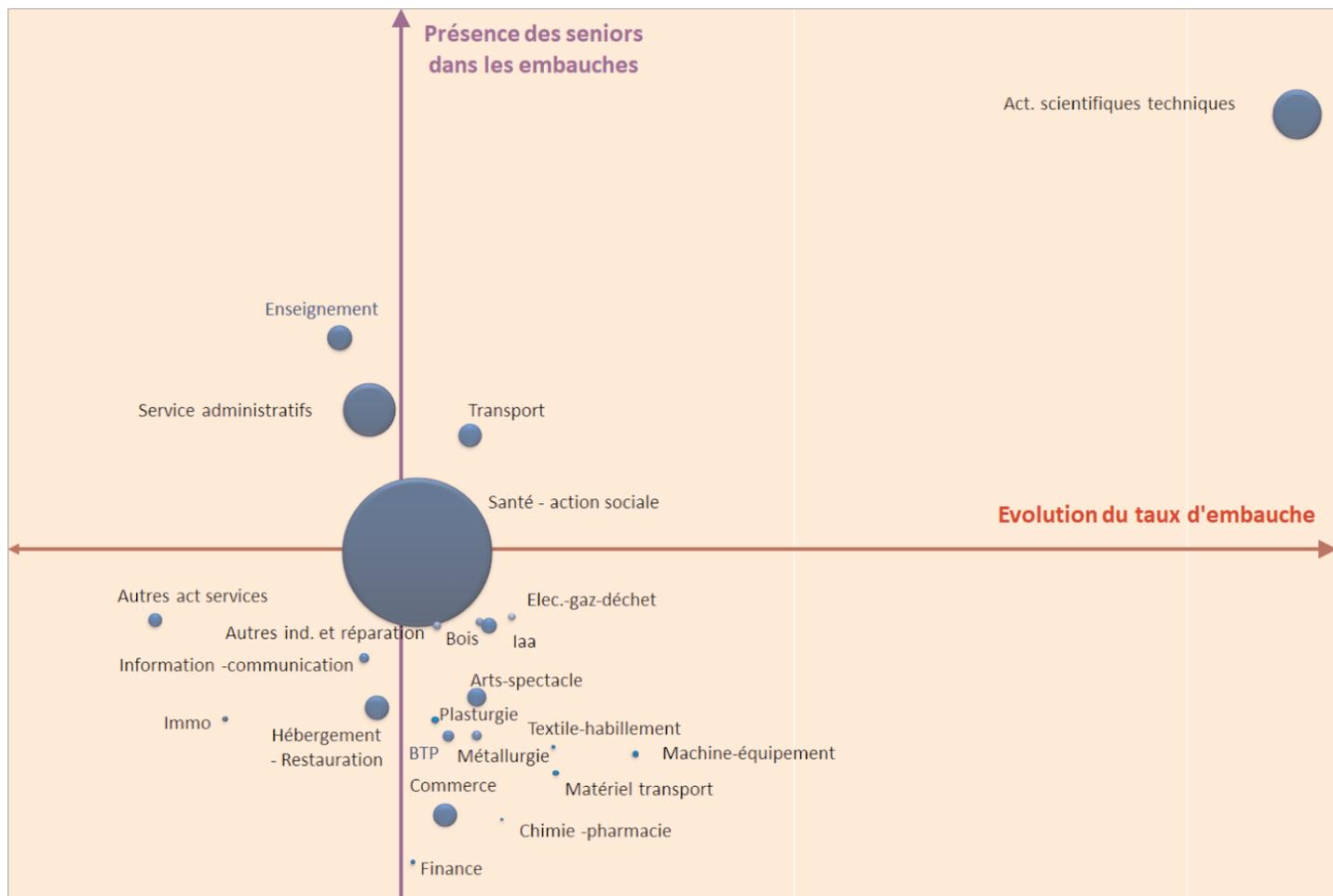
- De nombreux secteurs semblent être réticents à embaucher des salariés de 50 ans et plus.
- Parmi les secteurs valorisant l'expérience des seniors, peu ont été dynamiques en termes de recrutement en 2017.
- Les activités scientifiques et techniques, et les transports présentent un taux d'embauche des seniors plus élevé pouvant aller jusqu'à représenter 50 % de leurs effectifs. À l'exception des transports, la part de CDI est très faible.
- D'autres secteurs embauchent peu de seniors alors que leur taux d'embauche progresse en 2017 : métallurgie, commerce, construction, machine-équipement ou encore la fabrication de matériel de transport. Les secteurs où la part de CDI dans les recrutements est la plus élevée sont généralement des secteurs qui recrutent très peu de seniors.

Embauche --

Recrutement seniors ++

Embauche ++

Recrutement seniors ++



Embauche --

Recrutement seniors --

Embauche ++

Recrutement seniors --

La taille des bulles correspond au nombre de recrutement de salariés de 50 ans et plus

Les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi seniors

Source : Dares-MMO 2017 / Pôle emploi-Dares STMT 4ème trimestre 2017
 Champ DARES-MMO : entreprises de 10 salariés et plus hors intérim, secteur privé hors agriculture

Métiers recherchés * par les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus	Demande d'emploi au 4e T17	Caractéristiques des embauches de salariés de 50 ans et plus		
		% parmi les embauches	% CDI	% CDD < 1 mois
 Services aux particuliers et aux collectivités				
- Agents d'entretien	4 600	20%	10%	79%
- Assistantes maternelles	4 500	23%	33%	37%
- Employés de maison	3 400	52%	5%	82%
- Aides à domicile et aides ménagères	1 600	25%	8%	78%
- Agents de gardiennage et de sécurité	1 100	24%	10%	64%
 Transport – logistique				
- Conducteurs de véhicules	2 700	32%	32%	26%
- Ouvriers qualifiés de la manutention	1 600	13%	72%	5%
 Administratif				
- Secrétaires	2 600	12%	44%	6%
 Industries de process				
- Ouvriers non qualifiés des industries de process	1 900	21%	5%	62%
 Commercial – Vente				
- Cadres commerciaux et technico-commerciaux	1 300	47%	6%	63%
 Communication, information, art et spectacle				
- Professionnels des arts et des spectacles	1 200	18%	1%	96%
 Mécanique, travail des métaux				
- Ouvriers qualifiés de la mécanique	900	15%	52%	7%

[* Définition]

La notion de **métier** est définie ici à partir de la nomenclature de familles professionnelles FAP (pour en savoir plus <https://travail-emploi.gouv.fr>). Les FAP regroupent les professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches.

A noter : seuls les métiers pour lesquels le volume de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus est important (>800) et la part qu'ils représentent comparé aux autres classes d'âge est élevée.



Ce que l'on retient

Parmi les métiers les plus recherchés par les seniors inscrits à Pôle Emploi sont présents :

- les **métiers pour lesquels les seniors sont fortement représentés parmi les embauches** mais la **majorité des contrats d'embauche signés sont des CDD** voir même des contrats très courts : agents d'entretien, employés de maison, aides à domicile, agents de gardiennage
- les **métiers pour lesquels les seniors sont faiblement représentés parmi les embauches** et la **majorité des contrats d'embauche signés sont des CDI** : ouvriers qualifiés de la manutention, de la mécanique et les secrétaires
- les **métiers pour lesquels les seniors sont fortement représentés parmi les embauches** et la **majorité des contrats d'embauche signés sont des CDI** : assistantes maternelles, conducteurs de véhicules.

**Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)
 de Bourgogne-Franche-Comté - Service études statistiques évaluation (SESE)**

5 place Jean Cornet - 25041 Besançon cedex

Directeur de publication : Jean Ribeil

Réalisation : Céline Rouot

Mise en page : Fabienne Balligand, Céline Rouot

www.bourgogne-franche-comte.direccte.gouv.fr

Sources des pictogrammes : The Noun Project – Creative Commons